

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413313020

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Programmation des opérations cofinancées par le fonds social européen (FSE) sur la subvention globale 2018-2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département des Bouches-du-Rhône est organisme intermédiaire pour le Fonds social européen (FSE). A ce titre il assure la gestion et le contrôle des dispositifs cofinancés par le FSE.

Suite à l'appel à projets initié par la collectivité en avril 2018, cinq demandes de subvention ont été déposées et ont fait l'objet d'une instruction par les agents de la cellule FSE.

Un avis favorable a été émis pour l'ensemble des dossiers au regard de :

- la conformité du projet au programme opérationnel national FSE, du programme départemental d'insertion (PDI) et de l'appel à projets du Conseil départemental (délibération n°23 de la Commission permanente du 30 mars 2018) ;
- l'éligibilité des dépenses et des ressources conformément aux règlements européens en vigueur.

Le montant global FSE de ces cinq opérations s'élève à 5 340 464,12 €:

- deux opérations portent sur le cofinancement de marchés publics lancés par la direction de l'insertion du Département pour un montant FSE de 4 763 535,25€ sur trois ans ;
- trois opérations visent à cofinancer à hauteur de 576 928,87 € des actions dont deux subventionnées à 50% par le Département.

Il est proposé d'inscrire ces opérations, telles que présentées en annexe, à la maquette financière de la subvention globale FSE 2018-2020 d'un montant FSE de 10 436 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

